



Editorial :

Comme tous les ans, le SNES prend soin de s'adresser à tous les CPE en début d'année. Cette année est cependant exceptionnelle : alors que le Gouvernement persiste à conduire une politique qui asphyxie le service public d'Éducation, toute la profession va faire entendre sa voix en choisissant ses représentants qui défendront, dans les commissions paritaires, les droits des personnels et, dans les comités techniques, le service public d'Éducation et la conception de nos métiers, de nos missions et de nos services lors du scrutin du 13 au 20 octobre.

Syndicat pluri-catégoriel du second degré, le SNES défend les intérêts de tous les personnels dans le cadre d'un projet éducatif ambitieux pour les jeunes. Pour nous, CPE, la formule « travailler avec tous pour la réussite des élèves » traduit bien cette ambition, à la fois professionnelle et syndicale.

Le service public d'éducation depuis le tournant des années 2000, est confronté à une politique du « toujours moins » : de personnels, d'heures d'enseignement, d'éducation. Une centaine de milliers d'emplois ont ainsi été soustraits du système éducatif pour mettre en œuvre des « réformes », contestées par les personnels, qui sont autant de diminutions de l'offre de formation. Le tronc commun en Première en est le dernier avatar caricatural avec ses classes multi-séries à 35 élèves, le tout au nom de l'individualisation des parcours ! Enfin et surtout, « l'éducatif » est au mieux relégué au supplément d'âme (derniers textes sur les mesures disciplinaires), au pire remis en cause (justice des mineurs par exemple).

Ces dernières années, le rythme des « réformes » s'accélère et la vie scolaire n'est pas épargnée. D'abord les services de vie scolaire ont été amputés de moyens importants, dégradant encore les conditions d'accueil des élèves. Ensuite les pressions managériales s'exercent de plus en plus sur le métier avec un protocole d'inspection, décidé en catimini par l'Inspection Générale et déclinant pour le métier une conception plus fonctionnelle qu'éducative inspirée du texte de JP Delahaye (mars 2006). Ce protocole est utilisé dans l'académie par nos IPR-EVS lors des inspections. Enfin, le contenu des épreuves du nouveau concours 2011 renforce cette approche managériale. En l'absence d'une véritable formation professionnelle initiale en IUFM suite à la désastreuse réforme de 2010, les stagiaires CPE sont davantage soumis au poids de la hiérarchie pour leur validation.

Acteur important d'une vraie démocratisation du système éducatif, le métier de CPE dérange aussi parce qu'il a largement été façonné par les CPE eux-mêmes. Le SNES a toujours été aux côtés des CPE pour faire acter, jusqu'au tournant des années 2000, ses évolutions positives. Alors que les missions de tous les personnels sont attaquées (COPsy, professeurs mais aussi AS et infirmières), il est urgent de réaffirmer la nécessité d'un suivi éducatif global, pris en charge par des équipes pluri-professionnelles complètes. C'est l'objet de l'ensemble des initiatives que le SNES prend pour marquer l'attachement de toute une profession à ses missions historiques de suivi éducatif.

Face à l'entreprise de démolition orchestrée par le gouvernement du Service public d'Éducation et de ses métiers, les élections du 13 au 20 octobre vont être capitales. Conforter le SNES, c'est faire le choix d'un syndicalisme revendicatif, majoritaire et actif, c'est donner les moyens à tous et à chacun de défendre et de promouvoir une autre conception de l'École fondée sur l'ambition de faire réussir tous les élèves et sur des métiers reconnus et revalorisés, c'est faire le choix d'élus, connus pour leur expertise et leur détermination, qui défendent tous les personnels dans la transparence et sont capables de s'opposer aux tentatives de déréglementation.

Patrick Bader, Amandine Bélisardi, Gilles Le Sauvage.

